



**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES  
PUBLIQUES**

Rouen, jeudi 16 février 2017

Service de l'immigration et de l'intégration

Section Admission au séjour

Référence :

**Confirmation de rendez-vous**  
OKETANI, Ryusei

Nous vous confirmons que votre demande de rendez-vous pour la délivrance ou pour le renouvellement d'une carte de séjour portant la mention "PASSEPORT TALENT" a bien été enregistrée par nos services.

**Vous avez rendez-vous le vendredi 14 avril 2017 à 14:00.**

**Veillez vous présenter, à l'heure indiquée sur cette convocation, à l'adresse suivante :**

Préfecture de la Seine-Maritime  
Service de l'Immigration et de l'Intégration  
Section Admission au séjour  
Place de la Madeleine  
76000 ROUEN

**Lors de votre rendez-vous, vous voudrez bien vous munir (ORIGINAUX + PHOTOCOPIE) :**

- la confirmation du rendez-vous,
- le visa de long séjour valant titre de séjour (portant la mention « passeport talent ») ou visa de long séjour (portant la mention « passeport talent – L. 313-20-X° », en fonction du motif de séjour) ou d'une carte de séjour en cours de validité.
- des justificatif d'état civil et de nationalité :
  - passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
  - un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance
  - si vous êtes marié et/ou avez des enfants : carte de séjour de votre conjoint (ou carte d'identité) ; extrait d'acte de mariage, ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)
- des justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :
  - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe) ; ou bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation
  - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
  - en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant)
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005)
- Les pièces spécifiques prévues pour la délivrance de la carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent, que vous trouverez sur le Module ACCUEIL des ETRANGERS

Vous avez la possibilité de supprimer votre rendez-vous jusqu'au vendredi 07 avril 2017 14:00:00.

Pour reporter un rendez-vous, veuillez d'abord annuler la réservation concernée avant d'effectuer une nouvelle demande.

Le service de l'immigration et de l'intégration